



Induline LW-716 WF [iac]

Lasure protectrice contre les UV pour bois à l'intérieur, en phase aqueuse, avec effet purifiant de l'air ambiant



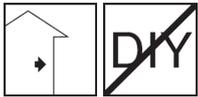
Couleur	Disponibilité				
	Nombre/palette	200	22	4	1
	Taille / Quantité	2,5 l	20 l	120 l	1000 l
	Type de conditionnement	Seau métal	Seau métal	Fût en plastique	Conteneur en plastique
	Clé de fermeture	03	20	68	61
	Art. n°				
incolor	3482	■	■	■	■
Couleurs spéciales	3484		■	■	■

Consommation

80 - 120 ml/m² par application



Domaines d'application



- Bois à l'intérieur
- Bois de feuillus et bois de résineux
- Particulièrement adapté aux conifères, en particulier épicéa / sapin
- Éléments de construction en bois sans stabilité dimensionnelle ou de stabilité dimensionnelle limitée
- Éléments de mur et de plafond en bois stratifié (BSP) et en contreplaqué plaqué (FSH)
- Composants en bois en bois lamellé-collé (lamellé-collé), lamellé-collé (poutres duo et trio) et bois massif de construction (KVH)
- Fabrication industrielle de série (VACUMAT®)
- Fond et finition
- Produit réservé à l'usage des professionnels

Propriétés



- Indoor air-cleaning [iac] : réduit de manière permanente la teneur en formaldéhyde de l'air ambiant
- Avec bloqueurs U.V., retarde le jaunissement du support en bois
- Effet déperlant
- Sans biocide de protection du bois ou de conservation du film
- Bon rendu
- Ne s'écaille pas.
- Ne déchire pas
- Comportement au feu selon DIN EN 13501-1: C-s1,d0 sur supports appropriés

Caractéristiques techniques

Liant	Acrylate
Densité (20°C)	Env. 1,02 g/m ³
Temps d'écoulement en secondes (20° C, DIN 4)	Env. 32
Odeur	Caractéristique
Degré de brillance	Mat terne

Les valeurs ci-dessus sont des données caractéristiques typiques du produit et ne peuvent pas être considérées comme spécifications du produit.

Attestations

- **VOC-Emissions-Prüfung: Formaldehydreduzierung**
- **Klassifizierung des Brandverhaltens gemäß DIN EN 13501-1 (C-s1, d0)**

Informations supplémentaires

- **Fiche de développement durable**



► **Nachhaltigkeitsdatenblatt**

Préparation du travail

■ **Exigences du support**

Le support doit être propre, sec, exempt de graisse, de poussière, de toutes substances polluantes, et avoir été préparé dans les règles de l'art.

Eléments en bois de stabilité dimensionnelle limitée ou sans stabilité dimensionnelle: Humidité du bois max. 18%.

Mise en oeuvre



■ **Directives**

Température du matériau, de l'environnement et du substrat : min. +15 °C à max. +30 °C.

Bien brasser, également pendant la mise en oeuvre et après les pauses.

Après séchage, procéder le cas échéant à une 2ème application.

Si le produit sèche pendant une nuit, un égrenage intermédiaire sera nécessaire.

Bien refermer les emballages entamés et les utiliser aussi rapidement que possible.

Applications



Contrôler la compatibilité avec le support, l'adhérence et la teinte par la réalisation préalable d'une surface test.

Avant d'appliquer un revêtement sur des bois et des matériaux à base de bois techniquement modifiés, il faut effectuer un essai de revêtement et un test d'adéquation pour la zone d'application souhaitée.

L'application d'une lasure de dispersion hydrodiluable sur bois de chêne peut entraîner - en raison de ses composants - des décolorations sombres.

Ne pas travailler en plein soleil.

■ **Séchage**

Recouvrable : après env. 4 heures

Valeurs pour une température de 20°C / une humidité relative de l'air de 65 %.

Une température basse, une faible circulation d'air et une humidité de l'air élevée retardent le séchage.

■ **Dilution**

Prêt à l'emploi

Remarques

L'effet de purification de l'air ambiant est testé de manière indépendante et dure plusieurs années. La durée de l'efficacité dépend de la charge de la pièce, du taux de renouvellement de l'air, de la quantité d'application, de la concentration de formaldéhyde dans l'air ambiant et du panneau à base de bois à peindre. Le revêtement du produit n'altère pas l'effet. Le formaldéhyde est lié de manière irréversible, il n'y a pas de réémission. Les films de peinture séchés ne diffèrent pas de ceux des matériaux de revêtement conventionnels sur les points suivants : EPI lors du ponçage, préoccupations concernant le contact avec la peinture et élimination.

Sur bois de mélèze raboté et bois de résineux particulièrement riche en résine, tout particulièrement en présence de nœuds, coupe sur dosse, zones de bois tardif riche en résine, une adhérence réduite est possible, susceptible d'entraîner une altération de l'application par les intempéries. Compter avec des intervalles d'entretien plus courts / des rénovations plus fréquentes. Dans ce cas, la seule possibilité est de prépatiner ou de procéder à un ponçage très grossier (grain 80) du bois. Pour ce bois (brut de sciage), compter avec des intervalles beaucoup plus longs entre deux entretiens / rénovations.

Outils / nettoyage

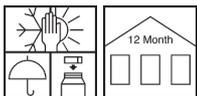


Pinceau, VACUMAT®, installation de pulvérisation

Nettoyer les outils immédiatement après utilisation, avec de l'eau ou avec le Nettoyant concentré Aqua RK-898.

Éliminer les résidus de nettoyage conformément aux réglementations en vigueur.

Stockage / Conservation



Minimum 12 mois au frais, au sec et à l'abri du gel, en emballages d'origine non ouverts.

Sécurité / réglementation

Pour plus de renseignements en matière de sécurité pendant le transport, de stockage et manipulation, d'élimination et écologie, consulter la fiche de données de sécurité en vigueur.

Equipements de protection personnelle

Pour la mise en oeuvre par pulvérisation, le port d'un appareil de protection respiratoire avec filtre à particules P2 et des lunettes de protection est nécessaire.

Élimination

Les résidus de produits plus importants doivent être éliminés dans leur emballage d'origine conformément à la réglementation en vigueur. Les emballages entièrement vides doivent être recyclés. Ne pas jeter avec les ordures ménagères. Ne pas jeter à l'égout. Ne pas déverser dans les égouts.



Ordonnance sur les produits biocides

Contient un produit biocide (agent de conservation au stockage) avec les agents biocides CMIT/MIT (3:1) pour protéger le contenu du conteneur contre une détérioration par des organismes microbiens (bactéries, levure etc.). Respecter impérativement les instructions de traitement!

Teneur en COV selon directive Decopaint (2004/42/EG)

Limite européenne pour ce produit (cat. A/e): max. 130 g/l (2010).
Ce produit contient < 130 g/l COV.

VOC	
Kat.	A/e
2010:	130g/l
max.:	130g/l

Les indications contenues dans cette fiche technique tiennent compte des techniques et procédés les plus modernes.

L'utilisation du produit n'étant pas sous notre contrôle, ces indications n'engagent pas la responsabilité du fabricant ni du distributeur.

Vous disposez des conditions générales de vente. Si vous ne les avez plus, vous pouvez demander un nouvel exemplaire, vu que nous livrons seulement sous ces conditions.